

## REUNION DU 7 JUIN 2011-

---

L'an deux mille onze, le **sept juin** à 19 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur BRIE Simon, Maire de LATILLE.

**Etaient présents** : Mesdames Marie-Christine BARON-POUDRET, Florence MARMAN, Manuela MASSET-DAVID, Stéphanie BRUNET.  
Messieurs Simon BRIE, Régis BRAULT, Robert DAUGÉ, Philippe THIBAUT, Laurent POUBLANC et Philippe NIVAU

**Etait absent excusé** : Philippe ROQUET

*Mme Florence MARMAN a été élue secrétaire de séance.*

**Date de convocation : 27 mai 2011**

---

### **COMPTE RENDU REUNION DU 16 MAI 2011**

Approbation de l'ensemble du Conseil Municipal

#### **2011 – 054 \* REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de reporter ce sujet à la prochaine séance puisqu'il n'a pas en sa possession tous les éléments.

Le Conseil devra donner un avis sur la réforme des collectivités territoriales prévue pour 2014, année du changement.

La communauté de communes du Pays Vouglaisien ne voit pas son périmètre changer contrairement aux autres territoires et certaines collectivités demandent d'ores et déjà un refus en bloc des propositions de redécoupage.

11 communautés de communes sont proposées par Monsieur le PREFET qui devra valider les projets pour la fin de l'année.

A revoir.

#### **2011 – 055 \* PROJETS PEDAGOGIQUES DES ECOLES**

Le Conseil Municipal décide que pour les années à venir un versement annuel sera effectué à l'association des parents d'élèves pour le financement de projets pédagogiques. Lors de la réunion préparatoire de la commission des finances pour le budget 2012 le montant attribué par élève sera déterminé et proposé à l'assemblée délibérante.

#### **2011 – 056 \* COURSE CYCLISTE DU 26 JUIN 2011**

Le grand prix de Latillé aura lieu le 26 juin prochain. Les conditions de sécurité ont été renforcées pour les circuits de + de 10 kms (obligation qu'un médecin et une ambulance suivent la course) par conséquent le circuit a été réduit à 8.5 kms. Départ et arrivée programmés place Robert Gerbier. 20 signaleurs seront nécessaires pour l'organisation de la course.

Les frais liés à la course s'élèvent à environ 1800 € et Monsieur le maire informe que des sponsors envisagent de verser des dons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise l'encaissement des dons et le paiement de la facture émise par le Cyclo poitevin.

#### **2011 – 057 \* SECURITE ROUTE D'AYRON**

Monsieur le Maire procède à la lecture du courrier du collectif des habitants de la rue du petit bourg qui déplorent les conditions actuelles de circulation dont ils sont les victimes et les témoins.

Une rencontre a eu lieu avec les intéressés et Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'interdire la circulation aux véhicules de plus de 13 tonnes (signalisation dès la commune d'Ayron)
- le comptage des véhicules et de leur vitesse (mis en place par le Conseil Général)
- de réaliser une zone 30

- l'installation d'un panneau pédagogique : une demande devra être réalisée dans les meilleurs délais à la Préfecture
- de revoir la signalétique des passages pour piétons
- de protéger les trottoirs en installant des quilles métalliques pour empêcher les véhicules d'y accéder et ainsi protéger les piétons et les biens.
- de retirer les plots installés au milieu de la chaussée ou bien alors faire une ligne continue.

Il a été également évoqué les problèmes de sécurité sur les secteurs de la rue du docteur roux et de l'Avenue de la Rochelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire et l'autorise à effectuer toutes les démarches nécessaires.

### **2011 – 058 \* TRAVAUX GAZ NATUREL**

Le gaz naturel est arrivé depuis le 31 mai dernier sauf pour les bâtiments reliés actuellement à SOREGIES GAZ qui devraient être alimentés courant juin.

Il conviendra de réaliser la réception des travaux et de convoquer la SOREGIES et Thierry ROBIN pour l'alimentation à l'église.

### **2011 – 059 \* AIRE DE COVOITURAGE**

Dans le cadre d'une démarche coordonnée avec le pays des 6 vallées la communauté de communes du Vouglaisien a décidé de s'engager dans une politique d'aménagement d'aires de covoiturage sur le territoire. Après enquête il a été noté que route de Vouillé/Latillé et place du champ de foire pourraient convenir aux attentes aux administrés.

Il a donc été décidé de matérialiser au sol 5 places sur le parking en face le n°18 avenue du Poitou avec installation d'un panneau indicateur.

En ce qui concerne la place du champ de foire elle est suffisamment vaste pour accueillir des véhicules sans besoin de matérialisation.

### **2011 - 060 \* PROJET CENTRE BOURG**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des esquisses pour le futur aménagement de la place Robert Gerbier qui fera suite aux travaux de séparatif eaux pluviales/eaux usées prévus dans les prochains mois.

L'esprit général est de rendre aux habitants, aux piétons, aux commerces un centre bourg agréable avec la plantation de végétaux, la mise en valeur de la fontaine, la possibilité de réaliser des terrasses pour le bar et l'hôtel. Une zone 30 sera aménagée pour la circulation des véhicules.

En ce qui concerne le marché couvert, l'architecte paysager propose un bardage bois (solution la moins onéreuse) ; les halles pourraient être utilisées comme parking, éventuellement payant, afin que la place redevienne un lieu de vie agréable et non un parc de stationnement.

Ces propositions feront l'objet d'une réunion publique au cours de laquelle les habitants de la place pourront donner leurs avis et leurs idées pour améliorer le projet puisque celui-ci n'en est qu'à sa première phase.

### **2011 – 061 – STATIONNEMENT GENS DU VOYAGE**

Mr BRAULT, Adjoint fait part au Conseil Municipal de sa réunion programmée par la communauté de communes sur le stationnement des gens du voyage et le choix d'une collectivité pour y construire une aire d'accueil.

Une enquête a été réalisée sur toutes les communes du territoire et il ressort nettement que la communauté des gens du voyage stationne régulièrement sur le territoire de notre commune puisque les enfants y sont scolarisés (école maternelle, primaire et collège) : 7 au collège et 5 en primaire.

Le choix de la collectivité d'accueil n'a toujours pas été déterminé et fera l'objet d'autres réunions de concertation.

### **2011 – 062\* BILAN DES ACTIVITES BIBLIOTHEQUE DU RESEAU**

Florence MARMAN, Adjointe fait part du bilan des activités des bibliothèques du réseau.

13 communes : 14500 habitants, 12 bibliothèques communales (toutes sont gratuites excepté la médiathèque de Vouillé) 35000 visiteurs, 96 bénévoles.

Il est à noter une augmentation de 3% du nombre de lecteurs dont 66% sont des femmes et la tranche – 14 ans est la plus importante.

Prêt de documents + 75% en 4 ANS

CDC : 2 salariées 1,5 ETP sur le réseau des bibliothèques et 0.5 ETP sur le développement culturel, conférences..., moyens à renforcer en 2011.

Bibliothèque de LATILLE, 1 salariée 24 h/ semaine aidée par quelques bénévoles.

4904 visiteurs en 2010, 8343 documents empruntés ; autres services offerts par la bibliothèque : portage MR, à domicile, bébés lecteurs, accueil des scolaires, internet, bureautique.

Catalogue informatisé pour la réservation en ligne sur le site [www.cabri.cg86.fr/latille](http://www.cabri.cg86.fr/latille)

### **2011 – 063 \* MISE EN SECURITE PETITE CLOCHE EGLISE**

Monsieur le Maire présente un devis des Ets Michel GOUGEON pour la mise en sécurité de la petite cloche avec l'installation d'un moteur linéaire qui balance la cloche sans moyen mécanique de transmission limitant ainsi l'entretien et permet un contrôle précis du balancement.

Ce dispositif garantit une longévité accrue pour la structure beffroi qui est beaucoup moins sollicitée.

Le montant du devis s'élève à la somme de 3396.64 € TTC.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

### **2011 – 064 \* QUESTIONS DIVERSES**

- **Déménagement de « Latillé ambulances » vers un local de la Zone d'activités** : la communauté de communes envisage le rachat de leur atelier à Latillé qui pourrait accueillir la courte échelle actuellement rue du marché, local qui pourrait alors accueillir l'ADMR.

- **tournoi jeunes TENNIS** : Comme l'an passé, le Conseil autorise la Pacifique Tennis à octroyer 350 € de bons financés par la collectivité lors de leur tournoi jeunes en juillet.

- **spectacle des écoles** : le conseil municipal est invité aux spectacles des écoles primaire et maternelle et au barbecue organisé par l'APE. Monsieur le Maire tient à leur disposition des bulletins d'inscription.

- **assemblées générales** : comité de jumelage et Association de la chasse : le 24/06 – pacifique football le 19/06 à 10 h : le délégué aux associations y est convié.

- **menus bio à la cantine** : Mr NIVAU fait part que 2 menus bio ont déjà été servis à la cantine.

- haie séparative terrain maison de retraite et habitations de la rue de la Chèze : la maison de retraite doit entretenir cette haie mais rien n'a été réalisé à ce jour ;

- le chemin de la butte a été élagué sur demande de Monsieur le Maire ; en ce qui concerne 2 autres chemins l'entreprise n'a pas été commandée par un élu, ces travaux ne seront donc pas payés.

- remerciements au personnel communal pour les travaux effectués au gué du moulin de la Chèze rendant l'accès plus facile aux promeneurs.

- remerciements de Mme BON pour la cérémonie du 20 mai organisée en hommage à son époux.

- Prochaine séance du conseil municipal : le 11 juillet à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 21 h 15,